

PAS UN EMPLOI PLUS UN EMPLOI DE TROP ! DE MOINS !



Dans le cadre du Projet de Loi de finances (PLF) 2025, l'annexe intitulée Projet annuel de performances appliquée au programme 156 Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local, signée par la Directrice générale des Finances publiques est parue. **Ce que nous redoutions est confirmé : la DGFIP continuera bien de payer à une austérité record, au mépris des engagements, un tribut disproportionné.**

F.O.-DGFIP retiendra que nous ne sommes cette année «**que**» **médaille de bronze des suppressions d'emplois** dans la Fonction Publique d'État (FPE), l'Éducation Nationale et le ministère du Travail et de l'Emploi nous devançant tristement. Il n'en demeure pas moins que nous absorbons **le quart des réductions d'emplois de la FPE avec 550 suppressions annoncées à la DGFIP quand nous ne représentons qu'un peu plus de 4% des effectifs.**

Avec **plus de 30 000 suppressions depuis la création de la DGFIP**, pour l'austérité on a déjà donné !

730 EMPLOIS RAYÉS DE LA CARTE DANS LE RÉSEAU TERRITORIAL, LA CATÉGORIE B MASSACRÉE !

Trois enseignements à en tirer :

► Le Cadre d'Objectifs et de Moyens (COM) 2023-2027 est mort dans ce qu'il avait pu entraî-

ner d'illusion toute relative auprès des personnels de la DGFIP, même si l'Observatoire interne a bien montré que les agents n'en avaient strictement rien à faire. **Ce cadre, et non contrat, prévoyait en effet une trajectoire d'emplois à zéro suppressions d'emplois en 2025** à la DGFIP.

F.O.-DGFIP a constamment dénoncé ce nouveau COM qui a déjà facilité le retour de la régulation budgétaire, les faits lui donnent de nouveau raison. Pour le dire comme Bernanos « **Pour manquer utilement à sa parole encore faut-il avoir une parole** » ;

► une fois de plus **le chiffre de 550 suppressions d'emplois est une contraction** puisque les **directions territoriales** vont être **sommées de trouver 730 emplois à supprimer** alors que l'administration centrale bénéficie de 50 créations d'emplois ainsi que les directions nationales et/ou spécialisées à hauteur de 130 emplois, poursuivant ainsi une **reconcentration qui prolonge la contraction du réseau**;

► la **catégorie B** est massacrée avec **1 081 suppressions d'emplois**, suivie des A (- 129) et des A+ (- 86). Seule la catégorie C s'en sort avec + 746 emplois.

F.O.-DGFIP constate que **les habitudes ne se perdent pas de gouvernements en gouvernements depuis 20 ans** avec ces suppressions d'emplois. Ce n'est pourtant pas faute de notre part d'expliquer que nous sommes à l'os et que **le sort fait aux agents de la DGFIP est sans équivalent ni dans le public ni dans le privé.**

UNE DETTE INFORMATIQUE PAS FORCÉMENT RÉSORBÉE

Nous apprenons que les **crédits de fonctionnement dédiés à l'informatique sont en hausse** alors que nous voyons en page 25 une réduction des dépenses d'investissements pour immobilisations incorporelles de l'état aussi bien en autorisation d'engagement (3 M€) qu'en crédits de paiement (- 19M€).

La **réduction de la dette informatique n'est peut être pas aussi bien partie** que le COM voulait bien le dire ! La récente **enquête de satisfaction informatique souligne les progrès qui restent à accomplir**.

Ce PLF 2025 lance **un très mauvais signal aux personnels de la DGFIP** et à l'administration que nous sommes. **Affaiblir la DGFIP c'est en effet affaiblir la République !** Ils ne l'ont toujours pas compris.

Après un **accord indemnitaire nécessaire mais bien loin d'être à la hauteur de leur engagement**, en guise de reconnaissance la **Directrice Générale a de surcroît confirmé la suppression des ponts naturels pour 2025** au motif qu'il faudrait exercer nos missions chaque jour de l'année !

Les agents des finances publiques démontrent pourtant chaque jour qu'ils n'ont aucune leçon de service public à recevoir.

La pratique des ponts naturels **n'a jamais constitué un avantage indu** accordés aux agents puisque, à l'exception de l'autorisation d'absence exceptionnelle annuelle, ils étaient **couverts par des congés**. Elle était en revanche une **modalité d'organisation qui fluidifiait la gestion des unités de travail**. Sa suppression **revient de fait à instaurer des pé-**

riodes blanches et à exacerber les tensions dans les services qui n'ont vraiment pas besoin de ça en reportant la charge sur l'encadrement de proximité.

Voilà les raisons pour lesquelles **les représentants F.O.-DGFIP ne siégeront pas en deuxième convocation du CSAR ce mercredi 23 octobre** à fortiori pour examiner **l'extension du RIFSEEP préluce à la rémunération au mérite.**

Parce que le dialogue social doit être autre chose que l'exercice consistant à parler tout seul chacun à son tour.

Il est encore temps d'entendre les difficultés rencontrées par les personnels dans l'exercice quotidien de leurs missions de service public.

Il est encore temps de renoncer à affaiblir toujours davantage l'administration dont les missions consistent à permettre le fonctionnement de toutes les autres.

Il est encore temps pour le Ministre ou pour la représentation nationale de corriger le tir à l'occasion du débat parlementaire qui vient de s'ouvrir.

On en a par dessus la dette !

Il n'y a à la DGFIP aucun emploi de trop ! Il ne peut plus y avoir un emploi de moins !



**C'EST
POUR VOUS
QU'ON SE BAT !**